PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 412 publiée le 5 novembre 2013

ACTUALITÉ DE JEAN MADIRAN : TRÈS SAINT-PÈRE, RENDEZ-NOUS L'ÉCRITURE !

« Laissez venir jusqu'à vous la détresse spirituelle des petits enfants : rendez-leur, Très Saint-Père, rendez-leur la messe catholique, le catéchisme romain, la version et l'interprétation traditionnelles de l'Écriture. Si vous ne les leur rendez pas en ce monde, ils vous les réclameront dans l'éternité... »

Jean Madiran, *Lettre à Paul VI*

***

Depuis 1965 et la publication en première page de *La France Catholique* de l'article d'Étienne Gilson intitulé “Suis-je schismatique ?” (voir notre lettre 401), la question de la traduction en langue vernaculaire des vérités de la foi est posée.

Le Credo, le Pater et le Canon de la messe sont trois des traductions déficientes les plus connues. Mais il y en a bien d'autres, à commencer par les Écritures saintes elles-mêmes. Ainsi, en 1972, dans sa fameuse *Lettre à Paul* VI, Jean Madiran, suppliait-il le Saint-Père de rendre aux fidèles tout d'abord « l'Écriture », puis « le catéchisme et la messe ».

À quelques semaines du rappel à Dieu de Jean Madiran, *Paix liturgique* souhaite rendre hommage à ce grand « veilleur » face aux mensonges et aux manipulations qui ont profité de l'appel d'air conciliaire pour se répandre dans l'Église et y dégager ces« fumées de Satan » que dénonçait Paul VI en 1972.

41 ans après l'appel de Madiran à Paul VI, voyons donc si l'Écriture a été restituée au peuple de Dieu.

I - TRAFIQUER L'ÉCRITURE, C'EST METTRE LA FOI EN PÉRIL

Comme nous l'écrivions dans notre lettre 401, « 50 ans après l’interrogation d’Étienne Gilson, la question de la traduction en langue vernaculaire des textes liturgiques, mais aussi de l’Écriture en général, se pose toujours en dépit de la publication en 2001 de “Liturgiam authenticam”, la cinquième Instruction publiée par le Saint-Siège pour l'application correcte de la Constitution sur la Sainte Liturgie du Concile Vatican II (*Sacrosanctum Concilium*). »

Depuis 2001-2002, toutes les commissions liturgiques internationales ont été appelées à préparer la mise à jour des missels en langue vulgaire en fonction de l’*editio tertia* (l'édition de référence en latin). Plus de dix ans après, on attend toujours la traduction française...

Pourtant, en 1969, il n'avait fallu que huit mois pour publier le missel de Paul VI en français : promulgué le Jeudi-Saint (3 avril) à Rome, il était introduit dans les paroisses du pays le 1er dimanche de l'Avent et rendu obligatoire à compter du 1er janvier 1970, abolissant ainsi, de facto, le missel de saint Pie V.

Le "meilleur", comme l'a souvent souligné Madiran, étant que l'édition typique latine ne serait finalement publiée que le 26 mars 1970 par la Congrégation du culte divin, soit quatre mois après la version française...

Or, comme l'illustrent les exemples du Credo, du Pater et du Canon, la traduction fautive des textes sacrés porte facilement à la compréhension erronée des vérités de la Foi, voire à l'hérésie.

a) C'est Jacques Maritain, considéré comme un moderne par les pères conciliaires, qui employait le terme « hérétique » dans son *Mémorandum* adressé à Paul VI. Son propos portait sur le *consubstantialem Patri* du Credo, devenu « de même nature que le Père » : « Sous prétexte que le mot "substance", et, a fortiori, le mot "consubstantiel" sont devenus impossibles à comprendre aujourd'hui, la traduction française de la messe met dans la bouche des fidèles, au Credo, une formule qui est erronée de soi, et même, à strictement parler, hérétique. Elle nous fait dire, en effet, que le Fils, engendré, non créé, est "de même nature que le Père" : ce qui est l'"homoiousios" des Ariens ou semi-Ariens, opposé à l'"homoousios", ou *consubstantialis*, du Concile de Nicée. »

Sur la question du Credo, nous vous invitons à relire notre lettre 402.

b) Sur la question du Pater, beaucoup de choses ont été écrites [1] depuis l'introduction de la nouvelle traduction, le point le plus sensible théologiquement portant sur la sixième demande : « et ne nos inducas in tentationem » devenue « et ne nous soumets pas à la tentation », traduction de la *Bible de Jérusalem*, comme si Dieu était tentateur. Même si le latin pourrait se rendre littéralement : « et ne nous induis pas en tentation », d'Origène à saint Augustin, les Pères de l'Église avaient expliqué qu'il fallait comprendre « ne souffre pas que nous soyons induits en tentation ». La formule traditionnelle du Notre-Père disait : « et ne nous laissez pas succomber à la tentation » était donc conforme au sens reconnu par la Tradition. La Bible des peuples (Fayard, 1998), qui n'est pas taxable d'intégrisme, traduisait : « et ne nous laisse pas tomber dans la tentation ». Là encore, il n'est pas inutile de citer Maritain : « Être induit à employer des mots trompeurs sans savoir qu'ils sont trompeurs, c'est être soi-même trompé ».

Après 40 ans d'erreur, la bonne nouvelle est arrivée début septembre : fin novembre sera en effet publiée une « Traduction officielle liturgique » de la Bible, réalisée à l'initiative des évêques francophones, destinée à devenir la référence unique pour la liturgie et, plus généralement, à être employée par l'ensemble des catholiques de langue française, dans laquelle la formule fautive est corrigée et devient « Et ne nous laisse pas entrer en tentation ».

c) Sur le Canon, après des années de lutte, Rome est enfin en train d'obtenir que les paroles « pro multis » prononcées par le prêtre lors de la Consécration du vin soient correctement rendues en « pour beaucoup » et non « pour tous ». En français, pour une fois, le sujet n'est pas trop sensible puisque la traduction est « pour la multitude » – formule acceptée par Rome – mais, en anglais, en italien, en allemand, la traduction était *for all*, *per tutti*, *für alle*, ce que Rome voulait voir modifié. Étant intervenu sur le sujet déjà quand il était cardinal, le pape Benoît XVI a jugé utile d'y consacrer une lettre entière en 2012, adressée au Président de la Conférence épiscopale allemande où les résistances étaient encore fortes.

Le fait que ces simples deux mots aient pu nourrir une dispute si longue prouve bien que, derrière les traductions fautives, se cache une théologie qui assume son hétérodoxie.

Bien entendu, la question des traductions des textes sacrés ne saurait se limiter à ces exemples. Ainsi, le père Michel Viot, ancien pasteur luthérien, nous confiait (voir notre lettre 384) que : « comme beaucoup, catholiques et non catholiques, j'ai d'abord connu la nouvelle messe dans sa traduction française. Et cette traduction est plus que fautive ! Par rapport au texte latin, le texte français s'efforce de gommer toute la dimension sacrificielle de la messe, ce qui ne pouvait en effet que plaire à un protestant (voir la traduction de l'*Orate fratres*[2]) ».

Jean Madiran, lui, avait ciblé deux exemples qu'il n'hésitait pas à citer dans sa *Lettre à Paul VI* : le « blasphème introduit dans l'épître des Rameaux » et « l'effronterie libertine qui fait liturgiquement proclamer, en l'attribuant à saint Paul, que pour vivre saintement, il faut prendre femme ». Pour ne pas allonger, retenons seulement le blasphème que dénonçait Jean Madiran. Il s'agissait de la phrase de l'épître aux Philippiens 2, 6 : *Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se aequalem Deo*. Phrase que *La Bible de Jérusalem* traduisait correctement : « Lui de condition divine ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu ». Mais le nouveau lectionnaire en français du missel de Paul VI la rendait comme ceci : « Le Christ Jésus est l'image de Dieu : mais il n'a pas voulu conquérir de force l'égalité avec Dieu ». Ainsi formulée, la traduction liturgique française supposait que le Christ n'était pas l'égal de Dieu voire qu'Il n'était pas Dieu. Heureusement, et la supplique de Madiran y contribua certainement, elle fut corrigée dès l'édition suivante.

II – LES RÉFLEXIONS DE *PAIX LITURGIQUE*

1) La question de l'Écriture est essentielle pour comprendre les abus et les scandales post-conciliaires. Les libertés prises dans les traductions des textes de Foi ont en effet encouragé le spontanéisme et l'improvisation qui ont caractérisé la pastorale et la liturgie dans les années 70 et 80 et dont, hélas, les effets se font encore sentir.

Nous n'avons pas encore eu connaissance de la nouvelle traduction de la Bible annoncée pour novembre mais nous avons hâte de la parcourir. *Famille Chrétienne*

expliquait le 5 septembre qu'elle était le fruit « de dix-sept années de travail mené par quelque soixante-dix traducteurs » pilotés par « les Conférences épiscopales francophones (France, Suisse, Luxembourg, Canada, Belgique, Afrique du Nord) et Rome ». Selon notre confrère, « le résultat est impressionnant puisque l'ensemble des textes, à part le Psautier, conservé dans une version de 1977, a fait l'objet d'une traduction nouvelle. Les changements sont nombreux et importants ».

Nous voulons croire que – parce que le Bon Dieu fait bien les choses – la publication de cette nouvelle traduction, survenant providentiellement l'année même du décès de Jean Madiran, est un hommage rendu à son combat.

2) Dans une lettre d'avril 1998, notre association-mère, *Oremus*, affrontait un aspect souvent délaissé de la question des traductions des textes sacrés, à savoir : faut-il tout comprendre ? et, surtout, tout comprendre immédiatement ?

Voici ce qu'écrivait *Oremus* : « Si l'objectif d'une traduction est de faire mieux comprendre, c'est que quelque part l'on est persuadé que tout est explicable. Or nous savons que, face aux mystères de la foi, cela n'est pas toujours exact. Aussi apparaît-il à de nombreux fidèles comme préférable de conserver l'usage de la langue latine dans la célébration des offices, justement parce qu'elle permet de conserver aux mystères la part incompressible qui est la leur, et n'impose pas aux croyants des explications ou traductions qui ne sont qu'un appauvrissement d'une doctrine – qui est alors présentée d'une manière trop profane, trop humaine ».

Le catholicisme, c'est l'Écriture à la lueur du Magistère.

3) Qui plus est le latin, langage liturgique de la romanité, soulignait son unité, au sein des accidents de l'histoire. Entre l'Antiquité tardive et Vatican II, la liturgie latine a parlé dans le monde entier la même langue, répétant identiquement les prières et citant l'Écriture avec les mêmes mots. Cette épaisseur historique et cette extension universelle correspondaient à un profond besoin de signes externes de communion. Quand des catholiques français voyageaient de par le monde, ils trouvaient partout la même messe. La seule chose qu'ils ne comprenaient pas était… le sermon.

Sans parler de la force sacrée de cette langue : à l'évidence, l'interprétation de la liturgie dans la langue d'aujourd'hui épouse un mouvement général de *vulgarisation*. La célébration eucharistique prend la figure familière d'un repas en commun, avec paroles de simple urbanité de la part du célébrant à l'assemblée des fidèles, gestes de convivialité, liant social propre à la vie ordinaire. L'irruption quasi totale du langage *vulgaire* dans la liturgie et la disparition de la langue sacrée ont largement participé de la désacralisation et de la rupture de mémoire.

4) La question des traductions dans l'Église demeure d'actualité. L'affaire de *Youcat*, le « caté pour les ados », l'a illustré en 2011.

Cette fois-ci, l'édition d'origine n'était pas latine mais allemande. Or, la livraison de cet ouvrage a été émaillée d'une série d'incidents :

- à la question (n° 420) : « Un couple chrétien peut-il avoir recours aux méthodes anticonceptionnelles ? », la version italienne de *Youcat* répondait : « Oui, un couple chrétien peut et doit être responsable de sa faculté à pouvoir donner la vie. »

- la version allemande (l'originale donc), dans sa réponse à la question 382 laissait entendre que l'Église serait favorable à l'euthanasie passive,

- dans la traduction française, en lien avec la question 136, *Youcat* affirmait que « reconnaître la liberté religieuse signifie reconnaître que toutes les religions sont égales » ; pour réparer l'erreur, les évêques et l'éditeur ont décidé de mettre au pilon les 30 000 exemplaires imprimés.

5) Enfin, pour preuve que l'appel de Jean Madiran – « Rendez-nous l'Écriture » – est toujours d'actualité, laissons la conclusion à Sa Sainteté Benoît XVI qui, dans sa lettre au président de la conférence épicopale allemande du 14 avril 2012 écrivait : « À partir du moment où je dois réciter les prières liturgiques constamment en diverses langues, je note que, parfois, dans les diverses traductions, il n'est possible de trouver presque rien de commun et que le texte unique qui en est à la base, souvent n'est reconnaissable que de loin. »

[1] Nous renverrons en particulier les lecteurs intéressés à la thèse de l'abbé Jean Carmignac : "Recherches sur le Notre Père", 1969, Éd. Letouzey et Ané.

[2] Traduction scandaleusement réductrice : *P :Orate, fratres, ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum Patrem omnipotentem. R : Suscipiat Dominus sacrificium de manibus tuis ad laudem et gloriam nominis sui, ad utilitatem quoque nostram, totiusque Ecclesiae suae sanctae*. Ce qui veut dire : « P :

Priez mes frères: afin que mon Sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréé par Dieu le Père tout-puissant. R : Que le Seigneur reçoive un Sacrifice à la louange et à la gloire de Son Nom, pour notre bien et celui de toute Sa Sainte Église ». Mais ce qui est rendu dans la traduction liturgique officielle par : « P : Prions ensemble au moment d'offrir le sacrifice de toute l'Église. R : Pour la gloire de Dieu et le salut du monde ».

